

La Brussels Art Factory,

L'expérience d'une friche culturelle

Les friches culturelles désignent des espaces industriels ou marchands désaffectés et reconvertis en lieux de culture (lieux de création, production et/ou diffusion de formes culturelles). Ces espaces sont occupés par des collectifs d'artistes, des associations et des professionnels de la création qui renouvellent les pratiques culturelles existantes. L'activité des friches a des retombées positives variées sur la vie de leurs occupants et sur leur environnement local. Active depuis juillet 2011, la Brussels Art Factory (BAF) illustre ces bénéfices, mais est également représentative de la précarité de ces structures.

Le mouvement des friches culturelles, telles qu'on les connaît actuellement, remonte aux années 1970. Il prend son essor dans un contexte de réaction face à la désindustrialisation touchant la périphérie des villes, laissant des sites à l'abandon et des quartiers dévitalisés. Les friches culturelles peuvent être de deux sortes. Certaines sont initiées par des institutions publiques qui transforment les espaces désaffectés en équipements culturels selon une logique descendante d'aménagement du territoire. Cependant, la majorité d'entre elles sont initiées par des acteurs issus de la société civile (collectifs et groupes d'artistes, associations culturelles) selon une logique ascendante. Ces lieux culturels d'un nouveau genre sont souvent décrits comme des espaces d'expérimentation, des « fabriques » de nouvelles formes culturelles.

Les friches d'origine privée ont souvent une position contestataire ou du moins alternative vis-à-vis d'institutions, de pratiques et de lieux culturels existants qui ne répondent pas à leurs attentes. Les façons dont se manifeste ce caractère alternatif diffèrent suivant les organisations concernées, mais elles les rattachent globalement à la sphère de l'économie sociale et solidaire : gestion des friches par des associations sans but lucratif (ASBL), absence de logique de rentabilité, formes de bénévolat, gouvernance collective, projets culturels participatifs et impliquant les populations locales, etc.

UNE JEUNE FRICHE ORIGINALE

La BAF se définit elle-même comme un « hub artistique » et plus précisément une « organisation qui met à disposition des ateliers pour les artistes et qui s'occupe également d'organiser des expositions afin de promouvoir ses membres » (ce sont ses deux fonctions principales). Elle est abritée dans des locaux anciennement occupés par un fournisseur de matériel médical et se situe à Saint-Gilles, l'une des communes de l'agglomération

bruxelloise. Elle compte une cinquantaine de membres « résidents », qui travaillent les uns à côté des autres. La BAF se situe donc dans la mouvance du *coworking* tout en s'en détachant dans la mesure où elle représente plus qu'un simple espace de travail partagé et un réseau de travailleurs.

A l'origine du projet se trouvent trois jeunes entrepreneurs culturels, Pierre Pevée, Valériane Tramasure et Alexis Gaillard. Partant de leurs propres besoins en tant qu'artistes, ils ont eu l'idée de créer une structure satisfaisant plus largement les besoins de créateurs émergents. Ceux-ci rencontrent en effet souvent des difficultés à trouver des ateliers de travail en ville à des prix abordables : *« La volonté de faire avancer et d'aider les autres, c'est très important pour moi. Avoir ce côté social et pouvoir aider des gens pour lesquels j'ai du respect et dont je trouve l'esprit ou la démarche intéressants, des gens qui osent faire des choses. Dans la société actuelle, les gens qui décident d'avoir une vie plus originale, qui ont décidé de vivre de leur art ou création ont choisi un mode de vie beaucoup plus risqué que les autres (...) C'est un peu de la folie, de l'utopie, un mélange des deux, que de mettre à disposition des bâtiments pour des gens qui ne sont généralement pas acceptés par les propriétaires, à qui on ne laisse pas de place pour travailler à moins qu'ils ne la prennent d'eux-mêmes »* (Pierre). A côté de cet aspect matériel, la création de synergies et l'effet réseau créés par la concentration spatiale d'un grand nombre d'artistes, organisant de surcroît régulièrement des événements de promotion, constituaient des pistes intéressantes à creuser.

La grande originalité de la BAF par rapport aux autres friches artistiques existantes réside dans son adossement à cette institution privée qu'est SMartBe. Laquelle justifie son soutien au projet proposé par Pierre, Valériane et Alexis par l'utilité qu'il représente à ses yeux : la BAF vise à « structurer la création ».

SMartBe est le propriétaire des locaux de la friche, qu'elle met à disposition de la BAF et de ses artistes résidents en échange d'une participation de 7€/m² destinée à couvrir les charges courantes de fonctionnement du bâtiment (chauffage, eau, électricité...). SMartBe est le partenaire privilégié de la BAF et la soutient sur un plan essentiellement matériel et logistique.

Cette jeune structure a un caractère avant tout expérimental, caractéristique des friches culturelles. Ainsi, sur le plan de la gestion et de l'organisation du lieu, les responsables du projet sont dans une dynamique d'apprentissage sur le terrain, de façon quotidienne, et améliorent la structure au fil de leurs expériences. Par exemple, il y a eu le cas d'une résidente qui exerçait une discipline artistique de façon amateur et dilettante, et qui n'était pas souvent là dans son atelier. En réaction à cette situation, les gestionnaires ont décidé de n'accepter dorénavant que des artistes professionnels au sein de la structure.

UN LEVIER D'INSERTION ET DE PROFESSIONNALISATION

Les résidents de la BAF viennent d'horizons très variés. La BAF est en effet un espace multidisciplinaire où des artisans, des artistes et autres professionnels de la création co-travaillent (*street art*, peinture, photographie, animation web, effets spéciaux, confection de chapeaux et coiffes...). Sur un plan culturel, de nombreuses nationalités sont représentées parmi eux. Certaines caractéristiques communes se dessinent, même s'il est impossible de dresser des généralités:

- Les résidents de la BAF sont plutôt jeunes, ils ont en moyenne une trentaine d'année ;
- Ils sont souvent très mobiles sur le plan géographique, ont connu plusieurs lieux et ateliers de travail avant de venir s'installer à la BAF;
- Beaucoup d'entre eux ont eu des parcours hétéroclites avec des expériences dans différents domaines, et des contrats de travail « alimentaires » parallèlement à leur activité artistique ;
- Ils se trouvent dans des situations socio-économiques relativement précaires (revenus plutôt faibles, protection de l'intermittence pour certains d'entre eux, mais beaucoup de résidents n'en bénéficient pas ou plus).

Les principales motivations des artistes résidents pour rejoindre une structure comme la BAF sont d'ordre économique : ils recherchent avant tout un atelier de travail à prix abordable en ville, situé à proximité de leur domicile. D'autres motivations sont liées à l'environnement de travail collaboratif entre gens de la création : réseaux, opportunités de collaborations et d'expositions, effet de notoriété.

Leurs attentes vis-à-vis de la BAF sont globalement remplies. Sur un plan économique et matériel, ils se réjouissent d'avoir un atelier à bas coût d'une dizaine de mètres carrés qu'ils partagent souvent avec d'autres artistes, ce qui leur permet de réduire le montant de la participation payée, et ce avec de bonnes conditions matérielles de travail (WIFI, électricité, système de sécurité – alarme – protégeant le matériel...). Ces conditions sont particulièrement appréciées des artistes qui ont connu précédemment des espaces de travail moins confortables (dans des immeubles vides loués par des entreprises ou squattés). Toutefois, la petite taille des ateliers est un point faible mentionné par plusieurs résidents. Sur un plan social, la BAF est appréciée pour son ambiance conviviale, l'énergie positive des gens présents : elle est même décrite par certains comme une « grande famille ». Sur un plan professionnel et artistique pour finir, la structure permet de nombreuses collaborations entre résidents, à l'occasion des expositions collectives qu'elle organise (pour célébrer le lancement de l'organisation, les anniversaires de la structure...) mais aussi

d'échanges informels entre membres résidents sur leur lieu de travail. Ces collaborations donnent lieu à divers croisements intra- et interdisciplinaires.

La BAF se développe en tant que vivier de compétences variées dans le domaine de la création, ce qui favorise les projets communs et les opportunités professionnelles. Cependant, sur ce plan, les attentes des artistes sont parfois déçues : nombre d'entre eux, ainsi que les responsables du projet, pointent du doigt la difficulté à vendre lors des expositions et le manque d'acheteurs. Le réseau de la BAF est en effet composé majoritairement de la famille, des amis et connaissances des artistes résidents, ce qui constitue un public jeune amateur d'art, incluant peu d'acheteurs potentiels.

DES OUVERTURES VERS L'EXTÉRIEUR

Les friches culturelles se distinguent par leurs projets à destination de la population locale, projets à dimension artistique, mais également sociale voire éducative dans certains cas.

Depuis sa création en 2011, la BAF s'est progressivement engagée dans la vie culturelle de Saint-Gilles. En mai 2012, elle a notamment ouvert ses ateliers au public lors du Parcours d'artistes, biennale dédiée aux plasticiens.

Son ouverture s'est également manifestée à l'occasion de quelques collaborations menées par des artistes résidents avec le tissu institutionnel et associatif de proximité. Il y a eu une collaboration avec le Créahm Bruxelles, association organisant et encadrant des ateliers de travail pour des artistes handicapés mentaux et diffusant leurs œuvres. On pense aussi aux expositions TRIBAFFF organisées avec la Commune de Saint-Gilles, et notamment aux différents *workshops* animés par des artistes volontaires dans le cadre de ce projet pour faire découvrir leur discipline à des enfants du quartier et à des adultes. De façon plus confidentielle, des artistes résidents ont également collaboré avec une institutrice d'école primaire : ils ont organisé des visites de la BAF et animé des ateliers d'arts plastiques avec une vingtaine d'élèves. Ce projet a permis d'éveiller les enfants à d'autres perceptions de l'art et du métier d'artiste que celles qu'ils en avaient (eh oui, l'art ne se trouve pas que dans les musées...).

Ces collaborations sont parfois difficiles à mener à bien car elles demandent un grand investissement en temps pour une reconnaissance encore limitée.

Toutefois, elles suscitent un réel enthousiasme chez les artistes résidents et chez les gestionnaires de la BAF, ce qui laisse à penser qu'elles vont continuer. De plus, ce type d'initiatives peut déboucher sur des subventions, ce qui les rendrait plus supportables d'un point de vue économique, au regard du temps consacré par les artistes qui se portent volontaires pour participer à ces projets socio-culturels et éducatifs.

UNE EXPÉRIENCE GLOBALEMENT POSITIVE À L'AVENIR INCERTAIN

La BAF a des retombées positives à la fois pour son équipe responsable (entrepreneuriat, apprentissage en termes de gestion d'espace culturel), pour ses résidents (sur un plan professionnel/artistique mais aussi social) et pour son environnement urbain proche, par le biais de son engagement progressif dans la vie culturelle de la Commune de Saint-Gilles.

La BAF possède, comme les autres friches culturelles, un caractère novateur, jeune et dynamique qui se manifeste notamment par de nombreuses collaborations en son sein, et par un fourmillement de projets tous azimuts.

Le corollaire de cet aspect novateur réside dans le caractère éphémère, « essentiellement » précaire de la BAF. En effet, la BAF est une « expérience » qui a commencé dans les locaux de SMart afin de tester la pertinence et le potentiel du projet tout en limitant les risques associés, mais cette mise à disposition d'espace est de nature provisoire : un déménagement est prévu à moyen-terme, quand des travaux de rénovation seront lancés par le propriétaire pour réhabiliter la friche.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE FRAGILE MAIS QUI PEUT ÊTRE RENFORCÉ

Les friches culturelles ont un modèle économique qui ne relève ni de l'économie de marché (les friches n'ayant pas nécessairement de finalité productive) ni de l'économie publique. Ces structures ont une économie multidimensionnelle, reposant sur des ressources extrêmement hétérogènes selon les lieux : on peut trouver des formes de bénévolat parfois très poussées, des subventions publiques, des aides privées comme dans le cas de la BAF et/ou des ressources propres (organisation d'événements payants par exemple).

Or, on constate que les friches culturelles sont souvent très précaires, fragiles sur le plan économique : elles ont du mal à trouver des financements pour subvenir à leurs besoins, ce qui se traduit notamment par des difficultés à rémunérer le personnel, à entretenir les locaux ou encore à investir sur le plan artistique. Ces difficultés de rémunération ont été perceptibles dans le cas de la BAF : les trois gestionnaires ont travaillé de façon bénévole pour la structure pendant les premiers temps de son existence. C'est-à-dire que les ressources de la BAF (aides de SMartBe et subventions publiques principalement, la structure ne générant quasiment pas de revenus à partir de ses activités) étaient intégralement utilisées pour assurer son fonctionnement et l'organisation d'événements, sans que ces sommes soient suffisantes pour assurer en plus un salaire aux gestionnaires.

Cette précarité reflète celle des artistes occupant les friches culturelles, qui tirent généralement peu de revenus de leurs activités. Or, la pérennisation des friches passe avant tout par un modèle économique viable. Dans ce contexte, l'enjeu pour ces structures est de survivre en trouvant des solutions pour augmenter leurs ressources, sans dénaturer pour autant la nature même de leurs projets. Vers quelles solutions peuvent-elles se tourner ?

En premier lieu, l'utilité culturelle et sociale des friches légitime leur accompagnement par les pouvoirs publics. En pratique, cet accompagnement se vérifie, les ressources des friches étant souvent d'origine publique. En effet, d'après un rapport de Fabrice Lextraire paru en 2001, une grande part du budget des dizaines de friches culturelles françaises étudiées dans ledit rapport correspond à des financements publics (en dehors de quelques cas d'associations autogérées et de structures ayant une forte politique de diffusion musicale). Ces ressources proviennent en premier lieu des collectivités locales (représentant 39% du budget des friches étudiées), même si d'autres acteurs sont représentés (ministère de la Culture, de l'Emploi). Toutefois, dans le contexte actuel de restriction budgétaire se traduisant par un tarissement des subventions publiques, d'autres modes de financement peuvent être envisagés.

En particulier, il existe plusieurs pistes visant à renforcer les ressources propres des friches (qui représentent 30% du budget des friches analysées dans le rapport Lextraire). Premièrement, une friche culturelle en tant que lieu de mise à disposition d'espaces de travail peut diversifier son offre en proposant aux artistes des services plus rentables en sus des services dits « de base » (services de nettoyage et d'entretien, mise à disposition d'espaces supplémentaires de façon ponctuelle, aide au transport de matériel et d'équipements...). Deuxièmement, des activités marchandes peuvent être développées de diverses façons, dont une partie des bénéfices serait reversée à la structure (par exemple, par la mise en place d'un espace commun de vente en ligne des œuvres produites par les artistes du lieu). Troisièmement, l'organisation d'événements payants paraît une solution intéressante pour une friche culturelle. Ces événements peuvent être des concerts, des spectacles ou encore des ateliers de formation (workshops) assurés par les artistes à destination de différents publics. Cette dernière option est l'une des pistes envisagées par Pierre, et permettrait à la structure BAF de toucher une partie des revenus générés. Quatrièmement, une friche peut envisager de se rapprocher d'autres espaces culturels plus ou moins proches d'elles sur le plan géographique: une mutualisation ou du moins un transfert de ressources et compétences peut en découler, par exemple dans le cas où des échanges d'artistes seraient organisés. Cette solution a également été évoquée par Pierre.

Dans tous les cas, les solutions de survie d'une friche culturelle dépendent de plusieurs facteurs, parmi lesquels :

- le positionnement des différentes parties prenantes au projet (stratégie des associations et artistes, position des partenaires et propriétaire des lieux, de la commune etc.) ;
- la friche en elle-même et ses locaux (taille, configuration, localisation) ;
- le contexte local (Quels sont les autres acteurs culturels locaux ? Quels partenariats et projets communs sont possibles ? A destination de quels publics ?)

CONCLUSION

Les friches artistiques ont une utilité à la fois sociale et culturelle, mais elles sont marquées dans le même temps par une grande précarité. Face aux difficultés financières qui peuvent survenir, ces structures doivent pour survivre envisager par quels moyens augmenter et diversifier leurs ressources.

MARIANNE RAUCHE

Novembre 2013

POUR ALLER PLUS LOIN

Cet article est issu d'un mémoire de recherche écrit dans le cadre de la Majeure Alternative Management d'HEC Paris sur le thème des conditions de pérennisation des friches culturelles. Pour étudier ce sujet, une étude du fonctionnement de la BAF a été entreprise, lors d'une enquête de terrain qui a duré de février à mars 2013, complétée par une phase de recherche théorique. Pour consulter le mémoire de recherche :

- Marianne Rauche, « Les conditions de pérennisation des friches culturelles – Etude du fonctionnement de la Brussels Art Factory », 14 août 2013, Alternative Management Observatory (AMO), [Cahier de recherche] : <http://appli6.hec.fr/amo/Articles/Fiche/Item/311.sls>
 - Page FaceBook de la BAF : <https://www.facebook.com/BrusselsArtFactory>
-

SOURCES ET RESSOURCES

Observatory (AMO), [Cahier de recherche] :

<http://appli6.hec.fr/amo/Articles/Fiche/Item/311.sls>

VANHAMME, M. et LOUBON P. *Arts en friches, Usines désaffectées, fabriques d'imaginaires*, Paris, Editions Alternatives, 2001.

RAFFIN, F. « Espaces en friche, culture vivante ». *Le Monde Diplomatique*, octobre 2001

<http://www.monde-diplomatique.fr/2001/10/RAFFIN/15668>

LEXTRAIT, F. *Une nouvelle époque de l'action culturelle : rapport à Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle*, Paris, La Documentation française, 2001. Ressource disponible en ligne :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/lextrait/volume1.pdf>

RUBY C. et DESBONS D. "Des friches pour la culture ?", *EspacesTemps.net*, Travaux, 2002 - <http://www.espacestems.net/articles/des-friches-pour-la-culture/>

POGGI M.-H., VANHAMME M. « Les friches culturelles, genèse d'un espace public de la culture ». *Culture & Musées. Fiches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ?*, n° 4, 2004, pp. 37-55.

LAUREN, A. (2006). « Temps de veille de la friche urbaine et diversité des processus d'appropriation : la Belle de Mai (Marseille) et Le Flon (Lausanne) ». *Géocarrefour*, vol. 8, n°2, 2006, pp. 159-166.

RAFFIN, F. *Friches industrielles : un monde culturel européen en mutation*. Paris, L'Harmattan, 2007.
